

## **Sortir de l'euro...et le plus vite possible !**

*Du fait de contraintes de mise en ligne, cette étude est présentée en 2 parties.*

*Elle s'appuie sur des analyses plus détaillées fournies par un dossier associé en pdf ([www...](#)).*

### **1<sup>ère</sup> partie : Un échec absolu , prévisible, et qui avait été prévu**

#### **Remarque préliminaire : la création monétaire**

**Le dossier joint (chap.A)** présente le mécanisme actuel de création de la monnaie, qu'il faut absolument avoir présent à l'esprit.

Il est très peu connu de l'immense majorité des Français que la création de monnaie se fait pour l'essentiel par les banques privées, par le mécanisme du crédit, de façon d'ailleurs fort peu maîtrisable.

Une composante fondamentale de la souveraineté monétaire est la possibilité pour un état de créer lui même la monnaie, non seulement pour assurer la liquidité des banques privées (sa Banque Centrale jouant le rôle de prêteur en dernier ressort), mais **aussi** pour son propre compte, par des prêts de sa Banque Centrale à lui-même, à un taux très faible ou nul.

C'est évidemment un moyen d'alléger les impôts et la dette (puisque sans cela les seules ressources de l'Etat sont les impôts et les emprunts sur les marchés financiers, cette fois ci aux taux du marché).

**Il est de plus structurellement impossible de prendre au piège de la dette un état qui a gardé cette possibilité.**

Sur ce dernier point, comme on le verra, une création par l'Etat de monnaie de quelques % du PIB, soit un volume très inférieur à la monnaie créée par le système bancaire privé, suffirait pour désamorcer le problème de la dette de la France. Contrairement à ce qui est asséné à la moindre évocation d'une telle démarche, cela n'est pas susceptible d'avoir le moindre effet inflationniste, sauf à considérer que la « planche à billet » ne serait inflationniste que lorsqu'elle fonctionne au bénéfice de l'Etat. L'observation de la réalité confirme d'ailleurs que, effectivement, il n'en est rien.

#### **1-Introduction**

▪ Dans une précédente contribution à Polemia [http://www.polemia.com/pdf\\_v2/piegegloba.K.pdf](http://www.polemia.com/pdf_v2/piegegloba.K.pdf), j'ai décrit les mécanismes qui font qu'une nation ne peut plus se défendre contre quoi que ce soit, dès lors qu'elle avait abandonné les attributs essentiels que sont la souveraineté monétaire, des frontières, et la possibilité, par des dispositions appropriées, d'imposer qu'un minimum de la consommation nationale soit effectivement produite sur le territoire national.

Si presque tout le monde fait le lien entre la disparition des frontières et les conséquences jugées de plus en plus négatives qui en résultent, si la plupart des Français ont compris, malgré les démonstrations du contraire qui en sont régulièrement présentées dans « C dans

l'air », qu'il y a tout de même un lien entre la désindustrialisation accélérée de la France et le fait qu'elle soit mise en vases communicants avec des pays comme la Chine, il ne sont toujours qu'une minorité à avoir pris pleinement conscience de ce qu'a d'existential pour une nation d'avoir gardé sa pleine souveraineté monétaire.

C'est la monnaie d'une nation qui doit s'adapter à son économie, et non l'inverse, tant l'économie est liée à des éléments structurels, dont la démographie n'est sans doute pas la moindre.

Une nation qui a abandonné sa souveraineté monétaire n'a ni la maîtrise de la valeur de sa monnaie, ni la possibilité d'en créer, et ses chances d'être mise sérieusement en difficulté financière en sont donc considérablement accrues. Elle se retrouve alors inexorablement prise au piège de l'endettement, et en situation d'être mise en faillite, comme une vulgaire entreprise, au niveau duquel l'abandon de sa souveraineté monétaire l'a ravalée.

Avec comme conséquence la perte de son indépendance politique, sa mise sous tutelle, sa dislocation économique, et la mise à l'encan de son patrimoine.

Il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, d'observer ce qui se passe à des degrés divers depuis maintenant plus de cinq ans au sein de la zone euro (et spécifiquement au sein de cette zone), et qui concerne non seulement la Grèce, dont le « sauvetage » s'apparente à celui d'une entreprise par un liquidateur judiciaire, mais aussi le Portugal, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne, et la France.

▪ Il n'y a pour la France qu'un moyen de sortir de ce piège infernal : reprendre sa souveraineté monétaire, et cela le plus vite possible.

Comme on le verra cela peut être effectivement fait du jour au lendemain. En outre, cela ne tient qu'à elle: elle peut certes le faire dans un cadre concerté, mais elle peut aussi, si nécessaire, le faire à sa seule initiative.

Contrairement à ce qui nous est asséné en permanence, nulle catastrophe n'est susceptible d'en résulter .

Les problèmes qui ne pourraient survenir ne sont en effet que des problèmes de transition, vers une situation qui ne pourrait être qu'infiniment supérieure, et dans laquelle la France se retrouverait simplement dans la même situation - et donc enfin à nouveau sur un pied d'égalité- avec l'immense majorité des autres nations de la planète. Pour prendre des exemples au sein de l'Union européenne, sa situation serait celle de la Suède, du Danemark, et de la Grande-Bretagne.

Remplacer une monnaie par une autre est une opération qui n'a rien d'exceptionnel, et qui a été réalisée à de multiples reprises ces derniers siècles – et, récemment, lors de l'éclatement de l'Union Soviétique, de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie.

Il est évident que l'impact politique d'une sortie de la France de l'euro serait considérable. L'euro en tant que monnaie unique n'y survivrait probablement pas. Mais cela mettrait fin à une situation où les 18 états et les 333 millions d'habitants de la zone euro se trouvent impliqués dans une crise économique structurelle, ainsi que, au sein de cette zone, à une inéluctable montée des antagonismes entre les peuples.

Lorsque des états ont des économies structurellement divergentes, comme cela est à l'évidence le cas, le fait de partager une monnaie commune implique de très importants transferts financiers. Lorsque, de plus, ils ne sont pas liés par un très fort sentiment de solidarité (c'est-à-dire, disons le mot, parce qu'il n'y en n'a pas d'autre, par un sentiment

national), de tels transferts sont évidemment inconcevables : ils se retrouvent alors en compétition, et cela avec des atouts qui ne sont pas du tout les mêmes. C'est ainsi que l'Allemagne, dont l'inflation structurelle est très faible, a été placée dès le départ en situation de lamener la France et tous les pays méditerranéens, et c'est bien ce qui s'est passé : son excédent commercial s'est nourri de l'augmentation du déficit commercial de ses concurrents de la zone euro.

On nous présente aujourd'hui une éventuelle reprise de la branche énergie d'Alstom par Siemens comme une contribution positive de la France à la construction d'un champion européen mondial, et donc à la « construction européenne ». Mais est-il bien certain que les Français le ressentent ainsi ?

## **2-L'écrasante responsabilité des gouvernements qui se sont succédés depuis vingt ans.**

- Une constante de la politique internationale du gouvernement français a été de se présenter en champion de la « construction européenne » : tous les abandons de souveraineté dont la France est aujourd'hui victime l'ont donc été à son initiative.

On en est de plus au stade extraordinairement préoccupant où toute difficulté nouvelle nous est présentée comme la conséquence d'une intégration européenne insuffisante, et l'amène donc à proposer des abandons de souveraineté supplémentaires.

- Si l'euro a été profondément néfaste pour un certain nombre de pays, dont la France, il a été jusqu'à présent bénéfique pour d'autres, l'Allemagne principalement, et cette dernière en tire aujourd'hui une supériorité politique et économique écrasante .

On ne peut pas toutefois lui reprocher d'avoir fait en sorte que le traité de Lisbonne et le récent « pacte budgétaire européen » aient été taillés à sa mesure, puisque c'est Nicolas Sarkozy qui en a été l'initiateur.

Rappelons tout de même, parce qu'on ne le fera jamais assez, que le traité de Lisbonne a consisté à réintroduire par voie parlementaire -avec la complicité des partis « de gouvernement »- des dispositions rejetées par le peuple français à une large majorité par le référendum du 29 mai 2005. Rappelons aussi, comme on le verra ci après, qu'il était évident dès le début que le « Pacte de stabilité budgétaire », qui nous vaut aujourd'hui d'avoir été mis « sous surveillance renforcée » par la Commission Européenne, était une absurdité économique, et que, en la ligotant encore un peu plus , il ne laisserait à la France strictement aucune chance d'échapper aux sanctions qu'il instituait.

On ne peut pas non plus reprocher à l'Allemagne que la situation financière de la France ait été encore aggravée par le soutien qu'elle a apporté et devra continuer à apporter aux pays de la zone euro en plus mauvaise posture qu'elle : là aussi, depuis le début de la crise, c'est le gouvernement français qui a tenu à se mettre en première ligne dans la défense de l'euro.

Rappelons enfin, pour faire bonne mesure, que si l'Allemagne a effectivement signé en l'état le traité de Lisbonne, ce n'est que parce ce qu'elle a affirmé solennellement, par l'arrêt du 30 juin 2009 de la Cour de Karlsruhe, que la constitution allemande (dont elle est évidemment maîtresse du contenu et de l'interprétation) lui restait de toutes façons supérieure.

### **3- L'euro, facteur d'optimisation économique et de rapprochement entre les peuples ? Un échec absolu.**

Voir aussi [dossier, chap. B](#)

▪ Lorsque le principe d'une monnaie unique pour les Etats de l'UE a été inscrit en 1993 dans le traité de Maastricht, il était bien connu qu'une monnaie devait être adossée à une nation : seul l'existence d'un véritable sentiment national peut rendre acceptables les transferts financiers qu'implique le fait de partager une monnaie commune.

De toutes les unions monétaires qui ont vu le jour ces deux derniers siècles, seules ont d'ailleurs survécu celles qui se sont retrouvées adossées à des Etats nation : la lire italienne, le mark allemand, et le franc suisse.

Ce qu'a de vital pour une nation indépendante de disposer de sa propre monnaie est au demeurant si unanimement reconnu que, depuis la disparition des anciens empires coloniaux, de l'Union Soviétique, de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie, la règle est que chaque nation ait sa monnaie propre, à l'exception de certains pays très petits et qui sont en général dans une situation particulière (les Bahamas ont le dollar, etc...).

Il n'y a à ce jour eu à ce jour, dans l'histoire récente, en dehors du cas des états de la zone euro, qu'une exception : celle de l'Argentine qui, croyant y trouver un moyen pour lutter contre une trop forte inflation, avait décidé en 1990 de garantir la convertibilité peso-dollar. Il en est résulté en 1997 une terrible crise économique, dont elle ne s'est sortie qu'en décidant, en 2002, de s'affranchir de la contrainte qu'elle s'était imposée.

Il était évident que, même réduite à sa composition initiale, la zone euro était très loin de constituer une nation : la mise en place d'une union monétaire s'est donc faite sur un pari extrêmement risqué : celui que l'union politique suivrait. Ce pari était d'autant plus crucial que cette zone, du fait de l'hétérogénéité des pays qui la composaient, n'était absolument pas une « zone monétaire optimale », et qu'il était donc certain que les transferts financiers nécessités par le fait de partager une monnaie commune devraient pouvoir être importants.

L'euro a donc été « vendu » non seulement en tant qu'outil d'optimisation économique, mais aussi comme un facteur puissant de rapprochement entre les peuples, hâtant ainsi la transition vers un véritable Etat fédéral, pendant des Etats Unis d'Amérique.

Des économistes de tout premier plan, ainsi qu'un certain nombre de personnalités faisant simplement preuve de bon sens, ont attiré l'attention sur la totale inconséquence de cette démarche, L'ignorance, le dogmatisme et l'aveuglement collectif étaient toutefois tels que ces avertissements solennels n'ont servi strictement à rien.

Il faut absolument lire et relire le manifeste « L'euro, une chance pour la France, une chance pour l'Europe » paru dans le Monde du 28 octobre 1997 (ainsi d'ailleurs que la liste de ses signataires) : voir [dossier, chap. D](#)

▪ L'Union européenne a aujourd'hui vingt ans, et l'euro quinze ans.

L'échec économique est patent : non seulement la zone euro est en crise structurelle ouverte depuis la crise financière de 2008 (laquelle n'a joué qu'un rôle de détonateur : le problème de fond est l'inéluctable divergence des économies de pays fortement différents), mais elle a de plus été, au sein de l'OCDE, la zone de plus faible développement économique (de 2001 à 2011, 1,1% par an, contre 1,8% pour l'ensemble de l'OCDE).

Alors même que l'euro était censé protéger, c'est dans cette zone que se trouvent les pays qui ont été plus touchés par la crise financière de 2008.

Personne n'ose plus d'ailleurs invoquer les gains économiques qu'aurait apporté l'euro.

Quant à l'euro facteur de rapprochement entre les peuples...

Il est faible de dire que, pas plus qu'en 1993, il y a de sentiment national européen, avec tout ce que cela impliquerait d'esprit de solidarité, parmi les peuples de la zone euro.

A supposer, pour prendre bien conscience de la situation, que l'UE se réduise à ce qui en est présenté (du moins par les médias français...) comme sa « locomotive », à savoir le « couple » franco-allemand, pourrait-elle constituer un Etat fédéral ? Poser la question, c'est y répondre: les deux peuples n'en voudraient absolument pas, et en 2014 beaucoup moins qu'en 1993.

On n'aura pas la cruauté d'évoquer une union politique entre l'Allemagne et la Grèce.

#### **4- L'euro, puissant instrument de destruction des nations et d'asservissement politique et économique ?**

▪ Si l'échec de l'euro vis-à-vis de ses objectifs affichés est total, il n'en disparaîtra pas de lui-même pour autant.

Techniquement, de multiples artifices et manœuvres (le « Pacte budgétaire européen » en est une) peuvent continuer à le maintenir en vie pendant encore bien des années, d'autant que ce qui se passe dans la zone euro depuis 2008 montre qu'il semble parfaitement possible, avec la complicité des gouvernements en place, de ne pas tenir compte de ce qui en résulte pour les peuples concernés, de les traiter s'il le fallait avec la brutalité nécessaire, et qu'il était de plus en plus hors de question de leur demander leur avis.

Le dogmatisme, l'ignorance, l'absence de toute réflexion d'ensemble et le panurgisme qui ont été à l'origine de l'euro sont loin d'avoir disparu.

Les institutions réputées compétentes dans le domaine monétaire sont celles qui ont mis en place l'euro et qui dépensent une énergie considérable pour sa survie : il est peu probable qu'elles proposent sa suppression.

Quant à l'Allemagne, elle s'opposera à l'abandon de l'euro tant qu'il lui restera favorable..

▪ Il se trouve de plus que l'euro a placé les nations prises dans le piège de l'endettement dans une situation d'extrême vulnérabilité : en les paralysant politiquement, en les mettant à la merci des marchés financiers et des investisseurs et clients étrangers, il est un puissant accélérateur de la mondialisation, dont il n'est un secret pour personne que les bénéficiaires disposent d'une influence considérable.

Il est aussi en soi un très puissant instrument d'asservissement politique et économique. Serait-il concevable, dans la situation actuelle, que la France et les pays dits du « GIPSI » (de leurs initiales en anglais : Grèce, Italie, Portugal, Espagne, Irlande) fassent preuve d'indocilité vis à vis de l'UE, ou aient des positions internationales opposées à celles des Etats Unis ?

L'acharnement actuel à maintenir l'euro en place, voire à étendre son champ d'application malgré le caractère structurel de sa crise (depuis 2008 sont entrés dans l'euro en 2009 la Slovaquie, en 2011, l'Estonie et, pas plus tard qu'en janvier 2014, la Lettonie, alors même d'ailleurs que sa population y était défavorable) est donc extrêmement inquiétant.

#### **5- L'absurde « Pacte budgétaire européen »**

Voir pour plus de détails, et pour des données chiffrées le [dossier, chap.C](#)

- Officiellement appelé « traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance », il a été signé le 2 mars 2012, en tant que solution à la crise de la dette dans la zone euro.

Sa principale disposition est l'institution de contraintes juridiques, assorties de sanctions, imposant à chaque état de limiter le déficit budgétaire à 3% du PIB (ce qui est le critère de Maastrich correspondant).

- L'absurdité de ce pacte est évidente : aurait-il été mis en place en même temps que l'euro, il n'aurait en rien permis d'éviter la situation actuelle.

En 2007 le déficit budgétaire de la France était de 2,7 % du PIB, la dépense publique en % du PIB était stabilisée depuis une dizaine d'années, et le montant de sa dette stabilisé depuis plusieurs années à un peu plus de 60 % du PIB.

Quant aux pays « du GIPSI » ils s'activaient avec détermination à réduire leur endettement, qui n'avait cessé globalement de décroître de 1999 à 2007. Celui de la Grèce était certes à un niveau élevé, mais il était stabilisé. L'Espagne et l'Irlande étaient même en excédent budgétaire.

C'est la crise qui a fait exploser les dettes et les déficits budgétaires, et en aucune façon un quelconque laxisme.

Dans le cas de la France cette explosion est directement liée au fait que 200 000 emplois industriels ont été perdus en France en 2010 (contre « seulement » entre 50 000 et 100 000 par an les années précédentes) : du fait de l'effet de ciseau qui en est résulté, par diminution des recettes et augmentation des dépenses sociales et de soutien de l'activité. Ce n'est pas une quelconque explosion du « train de vie de l'état », ou le fait que le système de protection sociale serait brusquement devenu plus protecteur.

Si l'analyse montre que chacun des pays précités est un cas particulier (voir par exemple, en ce qui concerne les pays du GIPSI, Paul Krugman, prix Nobel d'économie 2008 « Sortez nous de cette crise...MAINTENANT), ils ont toutefois tous un point commun, en sus du fait que, ligotés par l'euro comme ils l'étaient, ils se sont trouvés dans l'impossibilité de réagir au choc de la crise des subprimes : au bout d'une dizaine d'années leur compétitivité s'était considérablement dégradée, non seulement vis à vis de l'extérieur de la zone euro, du fait d'un euro trop fort, **mais aussi au sein de la zone euro**, du fait de différentiels d'inflation qui n'ont pu être compensés par l'ajustement de la valeur de leur monnaie.

L'Allemagne a en outre aggravé la situation en transférant une partie des charges patronales sur la TVA, ce qu'elle n'aurait pas fait si elle avait gardé le mark : une réévaluation de ce dernier aurait pu annuler la diminution du coût du travail qui en serait résulté.

Le résultat en est, au bout de dix ans, un considérable avantage compétitif de l'Allemagne, qui est le grand bénéficiaire de cette situation et qui, au sein de la zone euro, a littéralement laminé la France et les pays méditerranéens.

- On peut certes déplorer que la France n'ait pas été aussi « vertueuse » que l'Allemagne, considérer qu'elle a bien mérité ce qui lui arrive, et se féliciter que l'on cherche à lui imposer de suivre enfin son exemple.

C'est d'ailleurs très exactement aujourd'hui la position « de droite ».

Le problème est malheureusement infiniment plus complexe que cela (voir sur ce point [dossier, chap. B, §4](#) )

Observons simplement que ce n'est pas d'aujourd'hui que le taux d'inflation de la France est supérieur à celui de l'Allemagne : cela date de la fin de la dernière guerre mondiale.

Observons aussi que cela n'a pas empêché la France, tant qu'elle était restée maîtresse de la valeur de sa monnaie, et pouvait donc dévaluer de temps en temps, d'avoir une croissance économique au moins égale à celle de l'Allemagne. Pendant les « trente glorieuses » sa croissance -ainsi d'ailleurs que celle de l'Italie- a même été nettement supérieure.

Il faut donc bien admettre, bien que cela heurte bien des dogmatismes, qu'il n'y a aucune raison de considérer qu'elle était plus mal gérée que l'Allemagne.

En ce qui concerne plus précisément l'inflation, qui a toujours été régulièrement supérieure en France, il faut bien admettre qu'il existe un taux d'inflation optimum, qu'il n'est pas le même pour toutes les nations, et qu'il dépend de facteurs structurels (la démographie étant l'un d'entre eux)

Au vu de l'expérience, c'est donc une erreur fondamentale de considérer que des nations profondément différentes doivent avoir le même taux d'inflation.

- Pour résoudre le problème présent des dettes publiques, qui n'est que l'une des conséquences du problème structurel de la zone euro, il n'y a que 2 démarches cohérentes:
  - que chaque nation reprenne sa souveraineté monétaire. Le problème structurel ayant disparu, chaque nation retrouve des marges de manœuvre rendant enfin possible la solution du problème de la dette actuelle (avec évidemment plus ou moins de facilité : cela dépend du montant de la dette).

Observons simplement qu'à peu près tous les pays ont été touchés par la crise financière de 2008, et certains même nettement plus que la France : tel est le cas notamment de la Grande Bretagne. Certes, six ans après, les conséquences de cette crise sont souvent loin d'être effacées, mais il n'y a que dans la zone euro que les dettes publiques demeurent un problème politique et économique existentiel.

Et que dire de la minuscule Islande, totalement isolée politiquement et économiquement- mais aussi totalement libre- qui s'est retrouvée du fait de l'imprudence de ses banquiers avec une dette se montant à plus de 7 fois son PIB, et qui, elle, est aujourd'hui tirée d'affaire ?

- à l'opposé, le basculement dans le fédéralisme complet, avec donc une intégration budgétaire totale, et donc une mutualisation des dettes passées et à venir. On se trouve alors dans la situation tout à fait banale d'un Etat nation qui, en cas de coup dur, fait ce qu'il faut pour sortir d'affaire ou maintenir à niveau ses provinces en difficulté.

Notons que l'on ne peut se limiter à une simple intégration budgétaire : si on réfléchit tant soit peu, pour que ce soit viable, il faut aussi qu'il y ait une police commune, une justice commune, une administration fiscale commune, etc...On en arrive ainsi à tous les attributs d'un Etat nation fédéral.

Est il nécessaire d'insister sur le fait que, non seulement on en est institutionnellement très loin, non seulement les transferts financiers qui en que cela impliquerait seraient tout à fait considérables, mais que, à horizon visible, les peuples n'en voudraient absolument pas ?

- Est il donc nécessaire d'insister sur l'incohérence fondamentale d'un pacte budgétaire qui, certes, se place sur un plan fédéral en ce que les états de la zone euro, comme les provinces

d'une nation, sont dépourvus de toute liberté d'action monétaire, mais qui considère que, en cas de choc asymétrique touchant certaines provinces, la solution consiste à leur imposer de maintenir malgré tout leur budget à l'équilibre ?

On chercherait bien sûr en vain la présentation d'un scénario de sortie de crise axé sur le respect de ce pacte.

Tous les économistes de renom et tous les prix Nobel d'économie qui se sont exprimés sur une telle démarche (il n'y a pas que Paul Krugman !) ont évidemment fait preuve d'une extrême sévérité. Mais est-il réellement nécessaire d'être prix Nobel pour aboutir à cette conclusion ?

▪ Ce pacte est par contre parfaitement cohérent si l'on considère que son seul objectif est le maintien de l'euro, quelles qu'en soient par ailleurs les conséquences pour les états concernés : c'est en effet la seule démarche qui demeure à partir du moment où toute intégration budgétaire – c'est-à-dire en fait toute véritable union politique- est exclue.

Il est en outre taillé sur mesure pour l'Allemagne, puisqu'il lui permet de continuer à profiter de l'euro sans l'impliquer dans une assistance financière aux pays en difficulté.

▪ Il a été ratifié par la France le 12 octobre 2012 , la quasi-totalité des députés et sénateurs UMP et PS ayant voté pour à l'Assemblée et au Sénat.

# Sortir de l'euro...et le plus vite possible !

## 2<sup>ème</sup> partie : La sortie de l'euro

*Cette étude s'appuie sur des analyses plus détaillées fournies par un dossier en pdf*

### 1- Mais qu'y aurait il donc à redouter d'une sortie de l'euro ?

- Il ne pourrait y avoir que des problèmes de transition, vers une situation qui ne pourrait être que très supérieure, et qui serait simplement celle de l'immense majorité des autres pays de la planète .

D'ailleurs, personne n'osant plus aujourd'hui invoquer les bénéfices de l'euro, sa défense se réduit effectivement à nous asséner que de toute façon sortir de l'euro est impossible. Les pires catastrophes en résulteraient : mise de la France au ban des nations, hyperinflation, explosion de la dette, qui devrait être remboursée en monnaie forte, le franc n'étant plus qu'une monnaie de singe, etc...

Mais qu'en est il donc réellement ?

- Tout d'abord, un point essentiel : il ne tient qu'à la France de décider de reprendre sa souveraineté monétaire, et elle n'a besoin de personne pour mener à bien cette opération.

Certes, l'UE dispose actuellement de prérogatives qui sont ordinairement celles de nations, mais elle n'en dispose que parce que ces dernières le veulent bien : les constitutions nationales se situent toujours au-dessus du Traité Fondateur de l'Union Européenne (dit « Traité de Lisbonne »).

Cette supériorité des lois nationales sur les directives européennes a au demeurant été affirmée dans l'arrêt du 30 juin 2009 de la Cour de Karlsruhe, qui a stipulé que seuls les Etats nations restaient dépositaires de la légitimité démocratique (voir par exemple [http://www.fondation-res-publica.org/L-arret-du-30-juin-2009-de-la-cour-constitutionnelle-et-l-Europe-une-revolution-juridique\\_a431.html](http://www.fondation-res-publica.org/L-arret-du-30-juin-2009-de-la-cour-constitutionnelle-et-l-Europe-une-revolution-juridique_a431.html)).

Notons au passage que les grands médias ont alors présenté cet arrêt comme étant un feu vert donné par la Cour de Karlsruhe à l'acceptation par l'Allemagne du traité de Lisbonne en l'état, en occultant totalement ce qui précède qui, en définitive, revenait à dire que ce traité ne pouvait être que compatible avec la constitution allemande, puisque que les conséquences qui en seraient tirées devraient de toutes façon respecter cette dernière.

La démarche de la France a été différente : par la modification de la Constitution du 4 février 2008, elle a rendu constitutionnelle l'application du traité de Lisbonne (ce qui revenait à introduire dans la Constitution ce qui n'était pas constitutionnel, ou risquait de ne pas l'être...). Mais, là encore, c'est toujours la Constitution française qui prime, et de nouvelles modifications pourraient parfaitement annuler en tout ou partie les conséquences de celles du 4 février 2008. Notons en outre l'existence dans cette Constitution d'un article parfaitement adapté à la mise en œuvre dans le timing approprié d'une opération telle que la sortie de l'euro : son article 16, qui donne au président de la République des pouvoirs exceptionnels,

notamment lorsque l'indépendance nationale est menacée (et il y a peu de doute que l'on soit effectivement dans ce cas).

Une autre démarche consisterait à sortir de l'UE, ce que permet son article 50 : la sortie de l'euro en résulterait de facto.

Au plan du droit international, la France est donc parfaitement en situation de revenir sur les dispositions qui font que sa monnaie est l'euro, ainsi que sur celles qui seraient de nature à compromettre le succès de sa sortie de l'euro (par exemple cette dernière impliquerait un contrôle temporaire des mouvements de capitaux, et le contrôle des mouvements de capitaux est pratiquement interdit par le traité de Lisbonne).

« Sortir de l'euro », cela signifie donc simplement que la France, qui avait décidé que sa monnaie nationale n'était plus le franc, mais l'euro, décide que ce n'est plus l'euro, mais à nouveau le franc, en fixant en même temps le taux de conversion de l'ancienne monnaie dans la nouvelle (le plus simple techniquement étant probablement  $1\text{€} = 1\text{F}$ ).

- Remplacer une monnaie par une autre est en soi une opération qui, comme on l'a vu, n'a rien d'exceptionnel, et il n'y a pas d'exemple où elle ait conduit à un échec. La France dispose toujours des institutions, moyens et compétences permettant de mener à bien une telle opération, en la conduisant de façon totalement isolée si elle le juge nécessaire.

Notons qu'il s'agit d'une action avant tout immatérielle, et ceci d'autant plus qu'aujourd'hui la monnaie est pour l'essentiel dématérialisée. A l'échelle nécessaire pour qu'il y ait réellement déstabilisation d'une nation, des mouvements de capitaux spéculatifs ne peuvent se faire que par le canal de jeux d'écriture effectués par des opérateurs bien identifiés, et qu'il est donc aisé de contrôler: nul besoin de verrouiller les frontières pour éviter qu'elles soient franchies par des valises de billets.

- Il devrait y avoir ensuite une importante dévaluation du franc : c'est justement l'un des buts essentiels de la sortie de l'euro, dont personne ne conteste plus aujourd'hui qu'il s'agit d'une monnaie beaucoup trop forte pour la France.

Forte dévaluation ne signifie absolument pas forte inflation ([Voir dossier, chap.B](#) ). En fait il n'y a guère que dans le cas des importations d'hydrocarbures que la répercussion est mécanique: pour le reste les mécanismes sont beaucoup plus complexes, et un certain nombre d'études donnent à penser qu'une dévaluation de 20% ne devrait entraîner dans le cas de la France, dans le contexte actuel, qu'une inflation d'environ 2%.

La Grande Bretagne, dont la structure des importations et la situation générale ne sont pas fondamentalement éloignées des nôtres, a dévalué de 30% fin 2008. Si cela a du jour au lendemain amélioré sa compétitivité de 30%, il n'en est résulté qu'un supplément d'inflation très modéré : 1 à 2% .

Notons que, inversement, lorsque l'euro, dans les premières années de son existence, est passé de 0,85 \$ à 1,4\$, il n'en est résulté aucune baisse du coût de la vie. (mais cela a alors mécaniquement fait s'effondrer d'autant la compétitivité de la France vis-à-vis de la plupart des pays de la planète).

- Les dettes en euros résultant de contrat de droit français sont réputées être des dettes en monnaie nationale, et sont donc à rembourser en monnaie nationale, c'est-à-dire en francs. Tel

est le cas de 97% de la dette publique française. Son montant nominal restera donc pratiquement inchangé.

La situation des créanciers de la France sera très voisine de celle des créanciers de la Grande Bretagne après sa dévaluation de 2008, les volumes des dettes étant en outre très proches, à la fois en montant et en pourcentage du PIB.

Il n'en est résulté nulle réaction de rétorsion ou de défiance vis-à-vis de la Grande Bretagne : même pas une augmentation du taux de ses emprunts, dont il faut noter qu'ils sont toujours restés très bas, très voisins de ceux de l'Allemagne, et inférieurs à ceux de la France. La raison en est toute simple : la Grande Bretagne ayant gardé sa souveraineté monétaire, le risque de défaut de sa part est structurellement nul. Personne ne s'inquiète actuellement de sa dette (voir Paul Krugman prix Nobel d'économie 2008 : «Sortez nous de cette crise...maintenant» , ou encore :

[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/pourquoi-le-royaume-uni-beneficie-de-taux-d-interet-meilleurs-que-la-france\\_1381416.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/pourquoi-le-royaume-uni-beneficie-de-taux-d-interet-meilleurs-que-la-france_1381416.html) inférieurs à ceux de la France.)

Le fait que la France reprenne sa souveraineté monétaire désamorcera littéralement le problème de sa dette publique. La possibilité retrouvée d'emprunter non seulement sur les marchés financiers, au taux du marché, mais aussi à la Banque de France, à taux nul ou très faible, permettra non seulement de la stabiliser, mais de la réduire progressivement en diminuant la charge des intérêts qui en résulte. Il n'y a strictement aucun effet inflationniste à redouter, ainsi que le montre à la fois une réflexion d'ensemble et, là encore, l'exemple de la Grande Bretagne (**Voir dossier, chap.A**)

Le taux d'épargne des Français étant élevé, la dette vis-à-vis des créanciers étrangers pourra en outre être progressivement remplacée par une dette vis-à-vis de résidents français, ce qui lui permettra de retrouver une totale indépendance politique (l'un des effets pervers de l'euro a été d'accroître le pourcentage de la dette détenue par des créanciers étrangers).

- Dès lors que c'est la souveraineté nationale qui est en jeu, et c'est évidemment le cas en ce qui concerne une sortie de l'euro (et d'ailleurs plus généralement une décision de ne plus appliquer tout ou partie du traité de Lisbonne), le gouvernement doit s'assurer par référendum qu'il a l'accord de la population .

Remarquons que l'article 3 de la Constitution stipule que « la souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par référendum ». Si cela donne bien aux représentants élus le droit « d'exercer » cette souveraineté, cela ne leur donne en aucune façon de droit de l'aliéner : sans aucune ambiguïté possible, seul le peuple a ce droit, et cela ne peut se faire que par référendum. L'introduction par voie parlementaire de la modification constitutionnelle introduisant le traité de Lisbonne a donc été une véritable forfaiture.

## **2- L'euro : le débat interdit.**

- Dans un sondage du 17 septembre dernier ([http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/vingt-ans-apres-maastricht-les-francais-voteraient-contre-l-euro\\_1432873.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/vingt-ans-apres-maastricht-les-francais-voteraient-contre-l-euro_1432873.html))

les Français ne sont que 35% à être favorable à une sortie de l'euro, contre 65% à ne pas le souhaiter.

Toutefois :

- Si le traité de Maastricht, qui impliquait le passage à la monnaie unique, était aujourd'hui soumis à référendum, il serait rejeté par 67% des français.
- 61% des Français (contre 24%) considèrent que la monnaie unique a dégradé la compétitivité de la France.
- 45% des sondés (contre 23%) pensent que l'euro a été un handicap dans la crise actuelle.
- 6 Français sur 10 rejettent le principe d'une politique budgétaire et économique commune. Cela signifie qu'ils rejettent en fait toute idée d'union politique, et cela est une condamnation définitive de l'euro, du moins si l'on considère que l'on doit rester dans un cadre démocratique.

C'est dire l'extrême fragilité de cette majorité en faveur de l'euro. D'où l'absolue nécessité d'éviter tout débat véritable, ce qui ne pourrait qu'amener les Français à être mieux informés, et à prendre pleinement conscience de tout ce qui précède.

Il est encore dans les mémoires que c'est du fait qu'un débat avait du être ouvert que, à l'occasion du référendum de 2005 sur la Constitution Européenne, le oui est passé d'une très large majorité à une large minorité.

▪ Il n'y a pas de débat politique: la totalité des appareils des organisations patronales et syndicales sont verrouillés, et il en est de même de ceux des partis politiques, à l'exception du Front National, de Debout la République, et de l'Union pour la République de François Asselineau.

Il suffit d'ignorer les deux derniers, qui ne présentent pas de réelle menace, et en ce qui concerne le Front National, par principe, on ne débat pas avec lui, et donc encore moins de ses propositions ( « absurdes », « démagogiques », « irresponsables », « simplistes », « ce n'est même pas la peine de les critiquer puisque l'on sait très bien que cela ne marchera pas », etc...)

Notons le rôle de parti leurre que joue le Front de Gauche, dont les critiques de l'euro sont extrêmement sévères- et souvent pertinentes- mais qui par principe (et il s'agit là d'ailleurs d'une caractéristique fondamentale de tous les partis d'extrême gauche) exclut toute solution nationale, c'est à dire toutes les solutions réellement susceptibles d'aboutir. Ses propositions sont donc en pratique d'une telle innocuité que lui donner un large écho dans les médias ne pose effectivement aucun problème.

▪ Les seuls débats médiatisés sont évidemment ceux qui en aucune façon ne pourraient aboutir à la conclusion qu'il faut en revenir à des solutions nationales, un exercice obligé étant en outre la scénarisation d'oppositions droite-gauche.

Typiquement les débats du moment opposent :

- ceux qui se félicitent ouvertement que l'UE ait été là pour imposer, par le Pacte budgétaire européen, que l'Etat français « cesse enfin de vivre au dessus de ses moyens » : c'est une position « de droite » (c'est d'ailleurs la position officielle de l'UMP, d'autant plus aisée à soutenir qu'il se trouve fort opportunément que l'Etat est aujourd'hui PS).
- ceux qui voudraient que ce Pacte, qui implique une politique d'austérité, soit remplacé par une plus grande solidarité entre les membres de la zone euro (l'euro devant en outre être « plus social », etc...). Cela implique évidemment des abandons de souveraineté supplémentaires (« le problème n'est pas qu'il y a trop d'Europe, mais qu'il n'y en a pas assez. », « l'Europe n'est pas le problème, c'est la solution », etc...). C'est une position « de gauche ».

### **3- Et la « construction européenne » ?**

Si, en soi, une sortie de la France de l'euro ne serait qu'une opération technique d'une ampleur qui n'a en définitive rien d'exceptionnel, il est évident que son impact politique serait considérable.

- Rappelons tout d'abord que l'adoption de la monnaie unique n'est pas du tout optionnelle : une fois réunies un certain nombre de conditions de convergence (les célèbres « critères de Maastricht »), elle est impérative pour tout membre de l'UE, à moins que le contraire n'ait été explicitement mentionné dans le traité qu'il a signé (pour les premiers membres, le traité de Maastricht, puis le traité de Lisbonne ; pour les derniers, le traité de Lisbonne).

Cela n'a été le cas que pour le Danemark et la Grande Bretagne. Si la Suède n'est pas non plus dans l'euro, c'est parce qu'elle s'arrange pour ne pas respecter les critères de Maastricht : dans son cas un référendum a été organisé en 2003, et le peuple suédois a alors refusé à une très large majorité d'abandonner la couronne, à l'encontre d'ailleurs des positions du gouvernement et de presque tous les partis politiques.

La zone euro n'est donc nullement figée, et sa crise structurelle n'a nullement conduit à l'abandon du principe de son extension à tous les membres de l'UE, ainsi d'ailleurs que le montre l'entrée récente de trois nouveaux pays.

- Il semble peu probable que l'euro - et donc le Traité de Lisbonne en son état actuel- puisse survivre à la reprise par la France de sa souveraineté monétaire. Il n'a tenu jusqu'ici que parce que la France s'était mise en avant pour le maintien de sa survie, par divers artifices et manoeuvres, parce que la complicité des gouvernements des pays qui en sont victimes a pu être jusqu'à présent maintenue, et par la capacité de ces gouvernements, avec la complicité des médias, à en masquer à leur opinion publique le caractère extraordinairement pervers de l'euro, et le fait qu'il était parfaitement possible d'en sortir.

Nulle catastrophe mondiale n'en résultera: le monde existait avant sa création, il ne se porte vraiment pas mieux depuis qu'il a été créé, et, en ce qui concerne nos proches voisins, il est

faible de dire que le ciel n'est pas tombé sur la tête de ceux qui ne l'avaient pas adopté, ou qui, comme la Suisse et la Norvège, étaient restés à l'écart de l'UE.

- Cela obligera à repenser enfin profondément l'organisation de l'Europe dans le sens qui aurait dû être le sien dès le début : une coordination entre nations ayant gardé (ou retrouvé) tous les attributs essentiels de la souveraineté d'une nation.

L'arrêt du 30 juin 2009 de la Cour de Karlsruhe a au demeurant affirmé solennellement que seules les nations étaient dépositaires de la légitimité démocratique.

L'évidence est là: vingt ans après la création de l'Union Européenne, malgré un intense bourrage de crânes, il n'y a toujours rien qui ressemble à un sentiment national commun, et à horizon visible n'y en aura sans doute jamais, même si l'Europe se retrouvait réduite à l'Allemagne et à la France. Jamais les attributs nationaux transférés aux instances dirigeantes de l'UE, qui ne cessent pourtant de s'accroître dans une démarche de fédéralisme rampant, ne pourront donc avoir de légitimité démocratique.

Il est donc de la plus extrême urgence de mettre fin à une démarche d'essence totalitaire où, d'une part, les nations se retrouvent sans défense vis à vis de la mondialisation du fait des pouvoirs qu'elles n'ont plus, et où, d'autre part, ces pouvoirs transférés à des instances que ne retient pas le garde fou essentiel qu'est la recherche de l'intérêt national, (puisqu'il n'y a pas de sentiment national...), ont toute chance, à l'issue d'opaques luttes d'influence, de se retrouver au service d'intérêts divers.

Ces intérêts peuvent au demeurant être aussi bien ceux de lobbies (voir par exemple le cas exemplaire de l'éolien : <http://www.polemia.com/larnaque-de-leolien-le-pillage-de-la-france-synthese/>) que celui de certaines nations, intérieures ou extérieures à l'Union Européenne. Qui peut dire jusqu'où tout cela conduira la France ?

Cela ne fait-il pas froid dans le dos que l'euro, désastre économique mais puissant outil d'asservissement politique et économique, n'ait toujours, comme seule légitimité démocratique, que le fait que, le 20 septembre 1992, 34,4 % des Français ont voté oui au référendum sur le traité de Maastricht, contre 33% qui avaient voté non ?

ANTRAIQUES